



Présentation et organisation de l'appel à projets Africa 2020

(date limite de participation vendredi 20 décembre 2019)

1. Objectifs

Cet appel à projet vise à susciter des projets pluridisciplinaires dans les établissements scolaires de l'ensemble des différents degrés (écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées généraux, technologiques, professionnels). Il pourra également intéresser les INSPE et les établissements du Réseau Canopé.

Ils devront aboutir à des productions d'élèves dans l'esprit d'Africa 2020 : les projets devront porter sur l'ensemble des États africains (panafricanisme), en co-construction avec un partenaire africain ou de la diaspora africaine en France, dans une perspective pluridisciplinaire. Les liens avec des établissements africains, associations ou individus (artistes, intellectuels, etc.), Africains, en Afrique ou issus de la diaspora, seront fortement soutenus.

La saison sera l'occasion d'encourager le jumelage de classes (Afrique/France) autour d'un projet commun, de créer des partenariats avec les établissements du réseau français à l'étranger (AEFE/Mission laïque française) ou des établissements d'enseignement et de formation de formateurs des pays partenaires, de renforcer les partenariats académiques existants ou de les susciter.

L'appel à projets sera parrainé par une ou plusieurs personnalités africaines ou de la diaspora.

L'occasion est donnée de proposer au cœur des classes et des établissements scolaires et / ou de formation de formateurs (enseignants, ...) une image moderne, dynamique et constructive de l'Afrique contemporaine, trop souvent inscrite dans des idées reçues datées. L'École devra avoir à cœur de s'appuyer sur ces représentations positives afin de valoriser la présence, l'histoire, les cultures des populations françaises d'origine africaine.

Une attention particulière devra être portée à ce que la transposition didactique rendant intelligible des contenus complexes ne véhicule pas des préjugés encore persistants dans l'imaginaire collectif : une Afrique forcément noire (la saison englobe les 54 États Africains et se veut résolument panafricaine), souvent résumée à la faune, la flore et une culture unique.

Un équilibre devra être trouvé entre l'expression d'un passé partagé, un présent, une présence de l'Afrique en France et un avenir commun à imaginer.

Il est question de montrer combien les grandes problématiques actuelles partagées (circulation des hommes, des biens et des cultures, écologie et biodiversité, développement populations et territoires, innovation ère du numérique, etc.) portent sur la construction d'un avenir commun, dont le continent africain sera un acteur majeur.



2. Les thématiques

Un thème pour le premier degré : « Afrique – aujourd'hui, demain »

Les classes des écoles maternelles et élémentaires sont invitées à participer à l'appel à projets sur le thème : « *Afrique - aujourd'hui, demain* ». Ce dernier propose aux élèves de travailler sur la modernité du continent africain, sur les liens contemporains entre la France et l'Afrique et à imaginer ceux de demain.

Les travaux présentés par les classes de maternelles sont encouragés. La diversité du continent africain, des modes de vie et de leur modernité peuvent être des points d'entrée pertinents pour des élèves de maternelle, autour de projets en musique, en arts plastiques ou en sciences.

Les élèves de primaires peuvent aborder les questions de la pluralité de l'Afrique et de sa modernité autour des arts/arts de vivre ; du lien modernisé entre les territoires et les sociétés africaines ; du développement et de l'écologie pour un continent en pleine croissance ; du sport ; etc.

Un thème pour le second degré : « Nouveau(x) regard(s) sur l'Afrique »

Les classes du second degré (collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels) sont invitées à réaliser un projet sur le thème : « *Nouveau(x) regard(s) croisé(s) sur l'Afrique* ». Il pourra se décliner autour de différents axes en lien avec l'esprit *Africa 2020* :

- arts et arts de vivre : le développement artistique en Afrique, une nouvelle donnée culturelle ;
- circulation des biens et des personnes : la richesse d'une présence croisée sur les deux continents ;
- croissance et développement durable : quelles clés pour un avenir partagé ? changement climatique et impact sur l'agriculture et les sociétés ;
- coopération économique et pédagogique : partager un monde en mouvement en se formant ? quels enjeux scolaires pour l'Afrique et la France ? ;
- éducation à l'image : la place de l'image et de l'information, les nouveaux médias.

Ces exemples peuvent être regardés comme des points d'entrée pertinents. Ils n'épuisent en rien d'autres problématiques qui pourraient être retenues par les équipes éducatives.

3. Modalités de participation à l'appel à projets Africa 2020 de la DREIC

3.1 Inscriptions individuelles ou groupées

Les inscriptions peuvent concerner un ou plusieurs établissements coordonnés, une ou plusieurs classes, un ou plusieurs groupes d'élèves. Les projets inter-académiques sont acceptés.

Les partenariats avec les établissements relevant de l'enseignement agricole et de la formation professionnelle sont encouragés, comme ceux associant les établissements des réseaux français à l'étranger (AEFE, Mission laïque française) et les établissements des systèmes éducatifs des pays partenaires.



Les établissements de Réseau Canopé ou les INSPE devront présenter un projet en partenariat avec un établissement scolaire.

3.2 Production finale

Chaque porteur de projet proposera **la réalisation d'un ou plusieurs supports pédagogiques** dont la forme est laissée à l'appréciation des équipes éducatives.

Les porteurs de projet pourront présenter par exemple des carnets de vie, une correspondance croisée entre un établissement/une classe/un groupe d'élèves en France et un établissement/une classe/un groupe d'élèves en Afrique ; une BD, une nouvelle, un roman ; un album photographique ; une page Internet ou un blog ; une exposition physique ou virtuelle ; une semaine de manifestations au sein d'un établissement ; etc.

En classe de maternelle, les restitutions pourront prendre par exemple la forme d'une semaine thématique de l'Afrique et/ou de créations d'albums visuels.

Le projet pourra se développer sur les deux années scolaires 2019-2021. Les équipes pédagogiques privilégieront idéalement une ou des restitutions entre le 1^{er} juin et mi-décembre 2020, dates encadrant la saison *Africa 2020*.

3.3 Demande de financement (optionnelle)

Les porteurs de projets peuvent éventuellement demander un financement. Cette demande s'effectue :

- par le renvoi d'un imprimé CERFA spécifique dûment rempli pour les établissements du premier degré,
- par le renvoi du tableau de financement prévisionnel dûment renseigné et visé par le chef d'établissement pour le second degré.

Le montant de la subvention demandée dans le cadre du budget ne pourra excéder 40% du budget prévisionnel total équilibré du projet présenté. Il sera plafonné à 4 000 euros par projet.

L'éventuelle subvention attribuée devra être utilisée impérativement avant le 31 décembre 2020.

Le budget devra être construit sur la base d'un co-financement.

3.4 Labellisation des projets

Critères de sélection des projets

Les critères présentés dans le tableau suivant guideront le choix du jury académique et national dans l'évaluation des travaux présentés :

Critères pédagogiques
Le projet devra s'inscrire dans les programmes scolaires ou les dispositifs pédagogiques existants
Le projet devra s'appuyer sur l'enseignement d'au moins deux disciplines scolaires
Le projet devra s'organiser autour du lien entre l'Afrique et la France dans une perspective



contemporaine, comparative et prospective
Le projet ne devra pas résumer le continent africain à un Etat, une nature, une culture ainsi qu'à des réalités obsolètes mais persistante dans l'imaginaire collectif (sauvage, tribale, mystifiée).
Le projet devra être co-construit avec un ou plusieurs partenaires africains ou issus de la diaspora africaine
Le projet devra donner lieu à un support pédagogique pluridisciplinaire. Le comité académique et le pôle <i>Africa 2020</i> seront attentifs à l'utilisation des TICE et au caractère innovant de la production finale projetée

La parité des élèves inscrits aux différents dispositifs sera regardée avec attention.

Les établissements/classes ou groupes d'élèves inscrits sont invités à se rapprocher des porteurs de projets labellisés saison *Africa 2020* hors Éducation nationale et disponible par académie sur la page <https://eduscol.education.fr/africa2020/>.

Les établissements/classes ou groupes d'élèves pourront également et utilement se rapprocher de partenaires institutionnels : Réseau Canopé, INSPE etc.

3.5 Modalités de candidature

Les candidats complètent le dossier de candidature disponible sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid146049/appel-a-projets-africa-2020.html> ou en annexe.

Les porteurs de projets transmettent le formulaire de candidature dûment renseigné et visé, accompagnée de la description du projet, de la demande de subvention éventuelle incluant le budget prévisionnel, par la voie hiérarchique au comité académique *Africa 2020* à l'adresse dareic@ac-guyane.fr, **au plus tard le 20 décembre 2019**.

3.6 Valorisation et communication

Les projets obtenant le label national *Africa 2020* seront valorisés :

- dans le cadre du programme officiel national *Africa 2020* ;
- dans le cadre des supports de communication mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) ;
- le cas échéant, dans le cadre des manifestations nationales développées à l'occasion d'*Africa 2020*.

Labellisés, les projets bénéficieront d'un possible soutien financier dont le jury national prononcera le montant.

Les projets labellisés profiteront d'une valorisation dans le programme national *Africa 2020* et d'une visibilité sur les sites institutionnels Eduscol et education.gouv.fr. En outre, le pôle *Africa 2020* recherchera d'éventuels mécènes pouvant apporter leur propre soutien financier à certains projets sélectionnés.

Les porteurs de projets labellisés par le jury national de labellisation pourront une fois informés utiliser le visuel *Africa 2020* sur leurs supports de production pédagogique et leurs supports de communication.



Les classes labellisées seront invitées à participer aux manifestations du programme national de la saison Africa 2020.

Le label Africa 2020 est un gage de qualité qui garantit au projet d'avoir été reconnu parmi d'autres propositions comme innovant, structurant et original, porteur de sens pour les élèves (ou étudiants et enseignants d'INSPE qui y participent. Le label *Africa 2020* permettra une grande lisibilité aux projets retenus.

Les porteurs de projet sélectionnés autorisent l'utilisation totale ou partielle de leur production par le pôle Africa 2020 de la DREIC et par le commissariat général Africa 2020/Institut français.

3.7 Ressources et autres dispositifs mobilisés

Des ressources nationales et académiques ainsi que d'autres outils pourront venir en complément dans le travail pédagogique mené par les établissements ou les classes. Ils sont consultables sur le site de la DAREIC de l'académie de la Guyane : <https://dareic.ins.ac-guyane.fr/Saison-Africa-2020-Appel-a-projets.html>